



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Paul Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Ixelles.

TRESORERIE :
Fernand STOCK, rue de la Victoire, 219.
Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.
Cercle Pégase, Bruxelles.

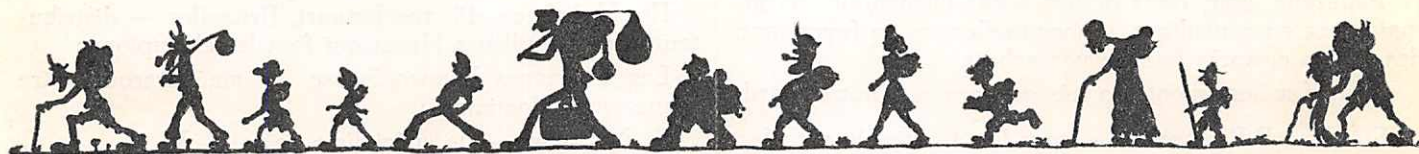
Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 6 janvier 1958, à 20 h. précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 6 JANVIER 1958, à 20 h. précises, au local : « *PIEDBŒUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 2 décembre 1957 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscription à vue des abonnements à prix réduit pour l'Expo 58 ;
4. Voyage en Fagnes ;
5. Elections ;
6. Divers ;
7. Retrospective « Pégase 1957 », par Monsieur M. Miansy. Projections de films surprises.

Le Comité se réunira au local, *Piedbœuf-Bourse*, 35, rue du Marché-aux-Poulets, à Bruxelles, le jeudi 9 janvier 1958, à 20 h. précises.



Excursions pédestres dominicales

Dimanche 5 janvier 1958. — Réunion à 9 h. 45', station Uccle Calvevoet, tram 9 et 7. Drogenbosch, Zandbeek, Dwersbosch, Meigemheide, Tourneppe (P.N. *In den Horzel*, ou hameau Rilroheide) ; Sept Fontaines, Terheiden, Waterbosch, Rhode St-Genèse. Retour en train ou en tram. 15 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

Dimanche 12 janvier 1958. — Départ à la place Jamar à 9 h. 05' pour Lennick St Martin, Vyverteelen, Diepenbroeck, Lennick St Quentin, Château de Saffelberg, Lombeek Ste Marie (P.N. *In de Kroon*) ; Chapelle Ste Barbe, Bossuit, Tomberg, Route de Ninove. Retour en tram vicinal. 16 km. Pilote : M. R. Jacobs.

Dimanche 19 janvier 1958. — Réunion à 10 h. 15' au Fort Jaco, terminus des trams 6 et 10. Départ à 10 h. 30' pour Verrewinckel, Linkebeek, Cleetbosch, Beersel (P.N. *Aux Trois Fontaines*) ; Laar-heide, Loth, Le Bempt, Forest. 16 km. Pilote : M. F. Barbiaux.

Tram 6 à la Bourse 9 h. 53'. Place Stéphanie 10 h. Place Vanderkindere 10 h. 06. Fort Jaco 10 h. 20'. — Tram 10 Berchem Station 9 h. 44'. Ribaucourt 9 h. 56'. Nord 10 h. 01. Porte de Namur 10 h. 09'. Fort Jaco 10 h. 30'.

Dimanche 26 janvier 1958. — Réunion Boitsfort terminus trams 4, 16, 33, 31 à 10 h. Départ 10 h. 15', Pinnebeek, Château de la Solitude, Blankedelle, avenue des Mésanges, Notre Dame au Bois (P.N. au *Café du Luxembourg*) ; retour par le Bois des Capucins et Tervueren. 15 km. Pilote : M. R. Guiaux.

Dimanche 2 février 1958. — Réunion à 10 h. Porte de Ninove. Départ 10 h. 15' en tram vicinal pour Dilbeek-village, Vlaasendaal, De Hoeve, Vlesensbeek (P.N. au *Café Jérusalem*, face à la Maison Communale) ; La Zuen, Rukkelingen, Mekingen, Stroppen, Hal. Retour en train. 15 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

La Fête du 23 novembre

Qui aurait cru à une soirée pareille ! Merci, mon cher Arthur, car pour ton coup d'essai, tu as réussi un coup de maître. Tu nous as fait oublier nos soucis quotidiens et c'est le cœur gros que nous dûmes te quitter aux petites heures. On s'était si bien amusé !

Tu n'as pas ménagé tes efforts pour nous présenter : un orchestre de tout premier choix, notre ténor Roger dans son tour de chant, notre Présidente qui nous parla d'un cheveu qui hélas s'avérait unique mais combien précieux !

Tu parvins même à mettre plus d'un Pégaseux ou Pégaseuse en difficulté dans tes jeux oh combien diaboliques !

Et cette fameuse tombola où tout le monde en eu largement pour son argent, oui, dans cette fraternelle ambiance tu a montré à nouveau que Pégase n'est pas mort.

Encore mille fois merci.

Les deux frères.

Pégaseux, vous ferez preuve d'une élémentaire reconnaissance en consultant, et éventuellement en favorisant, les firmes ci-après lors de vos achats.

Toutes se sont montrées très généreuses à notre égard.

Sté Ame B.P., Anvers — tous les dérivés du pétrole ;

Les Brasseries Piedbœuf — la vraie bière ;

Le Chocolat Côte d'Or, celui qui embaume l'air à la Gare du Midi ;

La Maison Henneuse, 91, avenue Van Volxem, Forest — produits de caoutchouc.

Cycle Maes, 287, rue des Alliés, Forest — qui vous fera un vélo « ailé » ;

Dubonnet — l'apéritif de Gargantua ;

Les Grands Magasins « Au Bon Marché » — qui peuvent tout vous vendre ;

Les produits Meltonian — Marcheurs du dimanche, utilisez les, eux seuls sauveront vos « godasses » des chemins « Richardables » ;

La Royale Belge — qui vous vend de la sécurité ;

Editions Tintin — l'amusement des petits et grands ;

S. A. Richard, 47, rue Goffart, Bruxelles — la précision de la mécanique Suisse ;

Van Schelle Sport, 85, rue du Lombard, Bruxelles — vous permet d'allier le sport et l'élégance ;

Les Cigarettes Odon Warland — récompensent l'effort ;

Le médailleur De Greef — qui s'occupe de frapper les médailles couronnant vos exploits cyclotouristiques ;

Macaroni Soubry — les bonnes pâtes qui ne collent pas ;

Les montres Pontiac — grâce à elles vous ne serez jamais en retard au rendez-vous dominical de Pégase ;

La Maison du Porte-Plume, 24, rue du Midi, Bruxelles (derrière la Bourse) — pour bien écrire ;

S. A. Sabena — le tourisme aérien, lorsque l'outrage des ans vous interdira le tourisme cycliste ;

La Maison Auguste Fourcroy, S. A., 3, avenue des Phalènes, Bruxelles — les distributeurs du bon genièvre Bokma, l'élixir de longue vie ;

La Maison Vandenbosch, 42, rue Goffart et la Maison Broier, rue Malibrant, 19, Bruxelles — tous deux spécialistes du ramonage et de l'article ménager, concurrents bien sûr . . . mais copains quand même ;

Ets Hollebecq, 48, rue Jennart, Bruxelles — distributeurs des dérailleurs Huret qui font les champions ;

Les Fromages Franco-Suisse, — amélioreront votre pique-nique dominical ;

S. A. Solura — le spécialiste de la T. V. ;

Les Grands Magasins Nopri, — qui combattent la vie chère.

ÉCHOS

PRIX D'ASSIDUITE. — Les membres désireux de nous remettre leur carte d'assiduité pointée de l'année 1957 sont priés de la remettre à la séance du mois de janvier ou de l'envoyer à M. P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay à Ixelles, pour le 6 janvier au plus tard. Passé cette date, elles ne seront plus valables.